

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Rémy

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget principal

Numéro SIRET : 21710475100128

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALON PERIPHERIE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Service Comptabilité Dist M14

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.16 A1 - Présentation croisée par fonction		X	
p.21 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X	X
p.25 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X	
p.26 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X	
p.28 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X	
p.29 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X	
p.30 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X	
p.32 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X	
p.33 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X	X
p.34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X	
A4 - Etat des provisions		X	
A5 - Etalement des provisions		X	
p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X	
p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X	
A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement			X
A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement			X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement			X
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement			X
A8 - Etat des charges transférées			X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers			X
p.37 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X	
p.38 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions			X
A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)			X
A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)			X
A11 - Etat des travaux en régie			X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale			X
B - Engagements hors bilan			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement			X
p.39 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail			X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés			X
B1.6 - Etat des engagements reçus			X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions			X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale			X
C - Autres éléments d'informations			
p.40 C1.1 - Etat du personnel		X	
C1.2 - Action de formation des élus			X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier			X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement			X
C3.2 - Liste des établissements publics créés			X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe			X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe			X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes			X
C3.6 - Identification des flux croisés			X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes			X
p.42 D2 - Arrêté et signatures			X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents à la séance : 24

Pouvoirs :

Date de la convocation :
14 mars 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le vingt mars à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires Michel PETIT et Dominique REGNAULT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Mrs Florence PLISSONNIER, Alain MERÉ, Annick CHOINE, Michel PETIT, Sandra GUINOT, Jean-Marie MOINE, Amélie VION, Jérôme VINCENT, Joseph KIM, Bénédicte PINSONNEAUX, Edith CALMANO, Christelle FERREIRA-LEAL, Adeline CARITEY, Frédéric MERCEY, Hélène LETORET, Maxime PINDOR, Gabriel THEULOT, Eliane LACHAUX, Dominique REGNAULT, Tristan BATHIARD, Roland PALLUET, Didier BERNARD, Guy TALES, Marie-Christine BOIREAU.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Michel HERNANDEZ à Annick CHOINE, Aline TAVERNIER à Florence PLISSONNIER, Cédric BOULLY à Alain MERÉ, Françoise CHARENTUS à Jérôme VINCENT, Laurence HUDELEY à Dominique REGNAULT.

Objet : Budget annexe Service à Comptabilité Distincte – Approbation du Compte Administratif 2017

Exposé :

Le Compte Administratif est présenté en fin d'exercice par le Maire.

Il retrace la situation budgétaire de la commune en comparant les prévisions et les réalisations de manière à ce que l'assemblée délibérante puisse exercer son contrôle sur l'autorité exécutive. Son vote doit intervenir avant le 30 juin de l'année n+1.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire : il permet de déterminer le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser de la section d'investissement en recettes et en dépenses qui seront reportés au budget de l'exercice suivant.

L'exécution du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2017, corrigé du solde d'exécution de l'année 2016, fait apparaître les résultats présentés ci-dessous, résultats qui sont conformes en tous points à ceux indiqués dans le compte de gestion.

Corrigé des restes à réaliser comme l'instruction M14 l'impose à l'ordonnateur, le résultat global de clôture se monte à :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	156 177.94 €	90 864.75 €	247 042.69 €
Recettes	156 647.03 €	77 641.29 €	234 288.32 €
Résultat de l'exercice	469.09 €	-13 223.46 €	-12 754.37 €
Résultat N-1 reporté	10 806.96 €	323 375.68 €	334 182.64 €
Résultat de clôture	11 276.05 €	310 152.22 €	321 428.27 €
Restes à réaliser (RAR) dépenses	0.00 €	3 268.00 €	3 268.00 €
Restes à réaliser (RAR) recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Solde des RAR	0.00 €	-3 268.00 €	-3 268.00 €
Résultat global de clôture	11 276.05 €	306 884.22 €	318 160.27 €

Visa :

Vu les articles L.2121-31 et L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes desquels l'arrêté des comptes annuels de la collectivité est constitué par le vote du compte administratif présenté par le Maire avant le 30 juin et après production du compte de gestion par le comptable,

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Maire se retire au moment du vote du compte administratif après sa discussion,

Délibération :

Madame le Maire ne prend pas part au vote.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré en séance, le Conseil Municipal :

- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2017 du budget annexe Service à Comptabilité Distincte comme indiqué ci-dessus.

Vote : POUR 21 CONTRE 7 (D. REGNAULT, T. BATHIARD, R. PALLUET, L. HUDELEY, D. BERNARD, G. TALES, MC BOIREAU) pour avoir été reçu à la Sous Préfecture le 28/03/2018

et publié, affiché ou notifié le 28/03/2018

Florence PLISSONNIER
Maire



Code INSEE 71475	Commune de Saint-Rémy Service Comptabilité Dist M14	CA 2017
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 776
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : <i>Grand Chalon</i>	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	
0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	11,59	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	23,12	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	12,45	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

SYNTHESE DU BUDGET ANNEXE SERVICE A COMPTABILITE DISTINCTE

Ce budget, assujetti à la TVA, retrace la location de certains locaux communaux : cellules commerciales du centre-ville (Poste, Proximarché, SESSAD), les salles du Parc et de la Taverne, les locaux des Alouettes (ex Maximo) et le 1^{er} étage de l'immeuble « le San Rémois », la salle polyvalente G. Brassens (sur 9 mois, de janvier à septembre).

Il est caractérisé par un déficit structurel de la section de fonctionnement en raison de l'utilisation à titre gratuit des bâtiments/salles et de la vacance d'un immeuble de rapport. Toutefois, en 2017, le transfert du bâtiment Brassens au budget principal a permis de limiter le déficit. Et par voie de conséquence, la subvention nécessaire à l'équilibre du budget (versée par le budget principal) s'est avérée moins importante de 78 000 €.

La section d'investissement reste excédentaire. Les recettes récurrentes et importantes d'amortissement expliquent cet excédent, d'autant plus que les dépenses d'équipement restent limitées à l'entretien du patrimoine.

Le désendettement est constant. Seuls 47 000 € restent à rembourser au 31 décembre 2017.

DANS LES TABLEAUX Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 156 177,94	G 156 647.03
	Section d'investissement	B 90 864.75	H 77 641.29
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 10 806.96 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 323 375.68 (si excédent)
+		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		247 042.69 = A+B+C+D	568 470.96 = G+H+I+J

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 3 268.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	3 268.00 = E+F	0.00 = K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	156 177.94 = A+C+E	167 453.99 = G+I+K
	Section d'investissement	94 132.75 = B+D+F	401 016.97 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	250 310.69 = A+B+C+D+E+F	568 470.96 = G+H+I+J+K+L

RESULTATS 2017

LOCATIONS TVA ST REMY

AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2017

COLL 012	Résultat à la clôture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	323 375,68		-13 223,46	310 152,22
FONCTIONNEMENT	10 806,96		469,09	11 276,05
TOTAL	334 182,64 EUROS	0,00 EUROS	-12 754,37 EUROS	321 428,27 EUROS

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)

Résultat investissement 31/12/2017 c/ 001	310 152,22
- Restes à réaliser en dépenses	3 268,00
- Restes à réaliser en recettes	0,00
Besoin financement(résultat réel)	0,00
Affectation résultat	
Résultat de fonctionnement.	11 276,05
Affect ^e au besoin de financement c/1068	0,00
Affect ^e en report à nouveau fct c/ 002	11 276,05

ST REMY le 23/02/2018

Le Receveur Municipal
[Signature]
A. L'OTARD

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CHALON sur SAÔNE-PERIPHERIE
3,rue Pierre Mendès France-B.P. 124
71321 CHALON sur SAÔNE CEDEX

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 3 268,00	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	1 727,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 541,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Commune de Saint-Rémy
1, Place Jean Jaurès
71109 Saint-Rémy

Etat des dépenses engagées non mandatées

Service Comptabilité Dist M14 - 2017

N° engagement	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2184 - Mobilier	chaises/Taverne	METRO			1727,00 €	
74	Chaises/taverne	METRO	3132	898,00 €	74	
106			3132	829,00 €	106	
Compte : 2313 - Constructions	Alarme anti-intrusion/Taverne	DELTA SECURITY SOLUTIONS			1541,00 €	
68			3132	1541,00 €	68	

N° engagement	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2184 - Mobilier	chaises/Taverne	METRO			1727,00 €	
74	Chaises/taverne	METRO	3132	898,00 €	74	
106			3132	829,00 €	106	
Compte : 2313 - Constructions	Alarme anti-intrusion/Taverne	DELTA SECURITY SOLUTIONS			1541,00 €	
68			3132	1541,00 €	68	

Le présent état est arrêté à la somme de :
L'ordonnateur :

Chèque à réaliser sur
Dépenses aménée à la somme de
trois mille deux cent soixante etuit
euros — (3268,00 €).
A Saint Rémy le 29 janvier 2018.
Le receveur municipal,

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CHALON sur SAONE - PERIPHERIE
3, rue Pierre Mendès France - B.P. 124
71321 CHALON sur SAONE Cedex

Le Receveur Municipal,
Annick LIOTARD

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	72 550,00	45 792,70	2 645,51	0,00	24 111,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 500,00	27 485,00	0,00	0,00	4 015,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	2,82	0,00	0,00	1 497,18
Total des dépenses de gestion courante		105 550,00	73 280,52	2 645,51	0,00	29 623,97
66	Charges financières	5 293,00	1 814,71	795,91	0,00	2 682,38
67	Charges exceptionnelles	1 750,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		112 593,00	75 095,23	3 441,42	0,00	34 056,35
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	78 000,00	77 641,29			358,71
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		78 000,00	77 641,29			358,71
TOTAL		190 593,00	152 736,52	3 441,42	0,00	34 415,06
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de			0,00			
2016						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	2 498,14	6 326,85	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	124 000,90	123 037,95	0,00	0,00	962,95
Total des recettes de gestion courante		126 499,04	129 364,80	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	52 427,00	27 282,23	0,00	0,00	25 144,77
Total des recettes réelles de fonctionnement		178 926,04	156 647,03	0,00	0,00	22 279,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	860,00	0,00			860,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		860,00	0,00			860,00
TOTAL		179 786,04	156 647,03	0,00	0,00	23 139,01
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté			10 806,96			
de 2016						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 354,08	1 622,07	1 727,00	4 005,01
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 888,00	63 996,11	1 541,00	4 350,89
Total des dépenses d'équipement		77 242,08	65 618,18	3 268,00	8 355,90
21	Immobilisations corporelles	18 717,00	18 717,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 614,06	6 529,57	0,00	5 084,49
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		30 331,06	25 246,57	0,00	5 084,49
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		107 573,14	90 864,75	3 268,00	13 440,39
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	860,00	0,00	0,00	860,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		860,00	0,00	0,00	860,00
TOTAL		108 433,14	90 864,75	3 268,00	14 300,39
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	78 000,00	77 641,29	0,00	358,71
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		78 000,00	77 641,29	0,00	358,71
TOTAL		78 000,00	77 641,29	0,00	358,71
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		323 375,68			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	48 438,21		48 438,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 485,00		27 485,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,82		2,82
66	Charges financières	2 610,62	0,00	2 610,62
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	77 641,29	77 641,29
Dépenses de fonctionnement - Total		78 536,65	77 641,29	156 177,94
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 529,57	0,00	6 529,57
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 339,07	0,00	20 339,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	63 996,11	0,00	63 996,11
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		90 864,75	0,00	90 864,75
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	6 326,85		6 326,85
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	123 037,95		123 037,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	27 282,23	0,00	27 282,23
Recettes de fonctionnement - Total		156 647,03	0,00	156 647,03
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				10 806,96

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		77 641,29	77 641,29
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	77 641,29	77 641,29
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				323 375,68

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	72 550,00	45 792,70	2 645,51	0,00	24 111,79
60611	Eau et assainissement	1 990,00	1 574,98	0,00	0,00	415,02
60612	Énergie - Électricité	27 231,00	16 297,94	2 166,82	0,00	8 766,24
60628	Autres fournitures non stockées	1 800,00	325,81	0,00	0,00	1 474,19
60631	Fournitures d'entretien	1 710,00	0,00	0,00	0,00	1 710,00
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	198,32	0,00	0,00	1,68
6068	Autres matières et fournitures	150,00	102,52	0,00	0,00	47,48
611	Contrats de prestations de services	1 129,00	232,04	58,00	0,00	838,96
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	2 447,34	0,00	0,00	1 552,66
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 900,00	0,00	6,56	0,00	1 893,44
6156	Maintenance	3 430,00	1 129,00	365,00	0,00	1 936,00
6161	Assurance multirisques	5 200,01	5 104,61	0,00	0,00	95,40
6188	Autres frais divers	3 400,00	0,00	9,33	0,00	3 390,67
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	754,99	911,26	39,80	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	3 311,88	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 655,00	14 157,00	0,00	0,00	498,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 500,00	27 485,00	0,00	0,00	4 015,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattaché	31 500,00	27 485,00	0,00	0,00	4 015,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	2,82	0,00	0,00	1 497,18
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	2,82	0,00	0,00	497,18
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		105 550,00	73 280,52	2 645,51	0,00	29 623,97
66	Charges financières (b)	5 293,00	1 814,71	795,91	0,00	2 682,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 500,00	2 722,06	0,00	0,00	777,94
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	293,00	-907,35	795,91	0,00	404,44
6688	Autres	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 750,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		112 593,00	75 095,23	3 441,42	0,00	34 056,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	78 000,00	77 641,29			358,71
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	78 000,00	77 641,29			358,71

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	78 000,00	77 641,29			358,71
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	78 000,00	77 641,29			358,71
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	190 593,00	152 736,52	3 441,42	0,00	34 415,06
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	795,91
Montant de l'exercice 2016	907,35
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	-111,44

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 498,14	6 326,85	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	2 498,14	6 326,85	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	124 000,90	123 037,95	0,00	0,00	962,95
752	Revenus des immeubles	124 000,90	123 037,95	0,00	0,00	962,95
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		126 499,04	129 364,80	0,00	0,00	0,00
(a) = (70+73+74+75+013)						
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	52 427,00	27 282,23	0,00	0,00	25 144,77
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	282,23	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	52 427,00	27 000,00	0,00	0,00	25 427,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		178 926,04	156 647,03	0,00	0,00	22 279,01
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	860,00	0,00			860,00
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement tra</i>	860,00	0,00			860,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		860,00	0,00			860,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		179 786,04	156 647,03	0,00	0,00	23 139,01
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		10 806,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	7 354,08	1 622,07	1 727,00	4 005,01
2184	Mobilier	3 354,08	0,00	1 727,00	1 627,08
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	1 622,07	0,00	2 377,93
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	69 888,00	63 996,11	1 541,00	4 350,89
2313	Constructions	69 888,00	63 996,11	1 541,00	4 350,89
Total des dépenses d'équipement		77 242,08	65 618,18	3 268,00	8 355,90
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	18 717,00	18 717,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	18 717,00	18 717,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 614,06	6 529,57	0,00	5 084,49
1641	Emprunts en euros	6 600,00	6 529,57	0,00	70,43
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 014,06	0,00	0,00	5 014,06
Total des dépenses financières		30 331,06	25 246,57	0,00	5 084,49
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		107 573,14	90 864,75	3 268,00	13 440,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	860,00	0,00	860,00	860,00
	Charges transférées (6)	860,00	0,00	860,00	860,00
13913	Départements	860,00	0,00	860,00	860,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		860,00	0,00	860,00	860,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		108 433,14	90 864,75	3 268,00	14 300,39
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040-RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	78 000,00	77 641,29		358,71
28132	Immeubles de rapport	75 600,00	75 471,05		128,95
28188	Autres immobilisations corporelles	2 400,00	2 170,24		229,76
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		78 000,00	77 641,29		358,71
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		78 000,00	77 641,29		358,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		78 000,00	77 641,29	0,00	358,71
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		323 375,68			

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)												
Dépenses réelles												
- Equipements municipaux (2)												
- Equip. non municipaux (cl/204) (3)												
- Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Solde d'exécution reporté de 2016												
Total dépenses												
Total recettes												
Solde d'investissement												
RESTE À REALISER au 31/12/2017												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	3 268,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 268,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	-3 268,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 268,00

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)												
Total dépenses												
Total RAR recettes												
Solde de fonctionnement												
RESTE À REALISER au 31/12/2017												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

2017

IV - ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

IV

A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à deux chiffres (correspondant à la fonction et à la sous-fonction). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV		A1									

Art (1)	Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux des administrations (sauf 01)	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement et formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement et services urbains, environnement	Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													

		DEPENSES											
		RECETTES											

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

	Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
	IV - ANNEXES		
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	Opérations non ventilables	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
			Services généraux des administrations (sauf 01)	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement et formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement et services urbains, environnement	Action économique		
002 Excedent de fonctionnement reporté		10 805,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 806,96

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	Opérations non ventilables	Total	
		01	71 482,96
DEPENSES TOTALES (1)			
011 Charges à caractère général	-8 771,77		-8 771,77
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 641,29		77 641,29
65 Autres charges de gestion courante	2,82		2,82
66 Charges financières	2 610,62		2 610,62
67 Charges exceptionnelles	0,00		0,00
RECETTES TOTALES (1)	38 029,19		38 029,19
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	10 806,96		10 806,96
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante	-60,00		-60,00
77 Produits exceptionnels	27 282,23		27 282,23

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	31 Expression artistique	Total			
DEPENSES TOTALES (1)	66 535,81	66 535,81			
011 Charges à caractère général	39 050,81	39 050,81			
012 Charges de personnel et frais assimilés	27 485,00	27 485,00			
RECETTES TOTALES (1)	38 250,67	38 250,67			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 074,85	5 074,85			
75 Autres produits de gestion courante	33 175,82	33 175,82			

CHAPITRES	Sous-fonction 31			
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (1)	66 535,81	66 535,81		
011 Charges à caractère général	39 050,81	39 050,81		
012 Charges de personnel et frais assimilés	27 485,00	27 485,00		
RECETTES TOTALES (1)	38 250,67	38 250,67		
70 Produits des services, du domaine et ventes	5 074,85	5 074,85		
75 Autres produits de gestion courante	33 175,82	33 175,82		

	Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
	IV - ANNEXES	IV	A1.1

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES	Interventions sociales	Total	
		52	
DEPENSES TOTALES (1)		1 887,24	1 887,24
011 Charges à caractère général		1 887,24	1 887,24
RECETTES TOTALES (1)		24 060,63	24 060,63
75 Autres produits de gestion courante		24 060,63	24 060,63

CHAPITRES	Sous-fonction 52		
	523	Actions en faveur des personnes en difficulté	
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (1)		1 887,24	
011 Charges à caractère général		1 887,24	
RECETTES TOTALES (1)		24 060,63	
75 Autres produits de gestion courante		24 060,63	

	Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
	IV - ANNEXES		
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1	IV

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	94 Aides au commerce et aux services	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES TOTALES (1)	13 694,10	2 577,83	16 271,93
011 Charges à caractère général	13 694,10	2 577,83	16 271,93
RECETTES TOTALES (1)	49 695,10	17 418,40	67 113,50
70 Produits des services du domaine et ventes diverses	875,00	377,00	1 252,00
75 Autres produits de gestion courante	48 820,10	17 041,40	65 861,50

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Devise				
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					95 409,50									
1641 Emprunts en euros (total)	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/09/2009			95 409,50	C								
Total général					95 409,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'indice (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer la périodicité annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2017						
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert 0,00	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017 46 677,89	Durée résiduelle (en années) 46 677,89	Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)							
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		46 677,89			
06100 - MON 241	N	0,00		46 677,89	5,75 C		
Total général		0,00		46 677,89			

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la typologie de la circulaire IGC91015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 6611 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées au 768.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)**

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme préteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B 06100 - MON 241	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	95 409,50	46 677,89	1	15,00						0	5,05	2 722,06	0,00 100,00 %
TOTAL B		95 409,50	46 677,89										2 722,06	0,00 100,00 %
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		95 409,50	46 677,89									2 722,06	0,00	100,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(4) Indiquer la classification de l'emprunt suivant la typologie de la circulaire du 25/06/2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le taux correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	1 100,00%					
		46 677,89					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA

2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si s'agit d'un swap d'une option (cap, floor, tunnel, swap).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

		IV	
		A2.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Charges c/668	Produits c/768	
Total							

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swao.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme préteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristique du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice Intérêts (13)	ICNE de l'exercice Capital
	Année	Profil (5)						Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Montant (12)	
Total des dépenses au c/166												
Refinancement de dette (3)												
Total des recettes au c/166												
Refinancement de dette (4)												

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auparavant établi et la souscription d'un nouveau emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après l'aménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fixe, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Eurobor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 6611 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
							Contrat initial			Contrat renégocié		
							Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe, V : variable simple , C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Eurobar 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle , T : trimestrielle , S : mensuelle B : bimestrielle , M : semestrielle X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			29/09/2006
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Bâtiments communaux	50	04/02/1999
Linéaire	Trx d'aménagement/bâtiments	20	29/09/2000
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	5	29/09/2006
Linéaire	Immobilisations corporelles	5	29/09/2006

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	7 460.00	6 529.57
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	6 600.00	6 529.57
1641	Emprunts en euros	6 600.00	6 529.57
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	860.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	860.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 529,57	3 268,00	0,00	9 797,57

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	78 000.00	III 77 641.29
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		78 000.00	77 641.29
28132 <i>Amortissement des immobilisations</i>		75 600.00	75 471.05
28188 <i>Amortissement des immobilisations</i>		2 400.00	2 170.24
024 Produits de cessions		0.00	0.00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	77 641.29	0.00	323 375.68	0,00	401 016,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 9 797,57
Ressources propres disponibles	IV 401 016,97
Solde	V = IV - II (3) + 391 219.40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/02/2017	plateaux tables/taverne	854,07	0,00	5
10/02/2017	Acquisition 1 Micro/salle Brassens	690,00	0,00	5
11/04/2017	Travaux Salle G.Brassens	2 000,00	0,00	
16/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	1 600,00	0,00	
22/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	8 100,00	0,00	
22/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	5 400,00	0,00	
22/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	7 500,00	0,00	
29/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	720,00	0,00	
30/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	8 200,00	0,00	
05/07/2017	Travaux Salle G.Brassens	3 000,00	0,00	
07/07/2017	Travaux Salle G.Brassens	21 160,00	0,00	
10/07/2017	Taverne	6 316,11	0,00	
10/10/2017	Travaux Salle G.Brassens	18 717,00	0,00	
02/11/2017	1 extincteur Taverne	39,00	0,00	1
02/11/2017	1 extincteur Salle du Parc	39,00	0,00	1
TOTAL GENERAL		84 335,18	0,00	

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							A10.2
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES							
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS							

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre gratuit							
31/12/2017	1 Congélateur coffre BCH216	191.47	1	191.47	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	AD51, terrain de voie de la salle G.Brassens	0.15	0	0.00	0.15	0.00	-0.15
31/12/2017	Matériel de sono micros, lecteur CD K7 Tascam	1 250.08	5	1 250.08	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Matériel sono Combiné sono, micro, pied alu.housse	1 968.60	5	1 968.60	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	1 lave vaisselle Winterhalter GS 502	5 813.64	5	5 813.64	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Adoucisseur eau pour lave vaisselle Winterhalter	1 342.01	5	1 342.01	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Fourneau SOLYMAC type GN 981/FG980	4 001.60	5	4 001.60	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	1 Lecteur CD Yamaha CDX 397	204.01	1	204.01	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	étageres vidéoprojecteur/Salle G. Brass	4 188.00	1	4 188.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	AD51, terrain bâti de la salle G.Brassens	0.15		0.00	0.15	0.00	-0.15
31/12/2017	vidéoprojecteur, lecteur bleu ray/Salle G. Brass	4 574.00	1	4 574.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Acquisition Sono/salle Brassens	2 245.00	5	898.00	1 347.00	0.00	-1 347.00
31/12/2017	Achat extincteurs/Salle Brassens	56.00	1	56.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Acquisition 1 Micro/salle Brassens	690.00	5	0.00	690.00	0.00	-690.00
31/12/2017	Acq des verres salle Brassens	150.00	1	150.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Acquisition pupitre, malle de transp, câble audio... salle Renée lave vaisselle DIHR/Salle Brassens	1 428.00	5	286.00	1 142.00	0.00	-1 142.00
31/12/2017	lave vaisselle DIHR/Salle Brassens	3 299.00	5	2 639.20	659.80	0.00	-659.80
31/12/2017	Achat 1 extincteur /salle Brassens	50.80	1	50.80	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Achat 2 extincteurs CO ₂ et EAU 2014/Salle Brassens	96.30	1	96.30	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Acq 1 Séche-mains/salle brassens	193.92	1	193.92	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Matériel électrique/Salle Brassens	651.45	5	130.29	521.16	0.00	-521.16
31/12/2017	Acq percolateur/salle Brassens	175.00	1	175.00	0.00	0.00	0.00
Mise à disposition							
31/12/2017	1 monobrosse ergodisc duo	2 326.06	5	2 326.06	0.00	0.00	0.00
Mises à la réforme							
24/10/2017	13 tables 1600x800 TPL + 13 tableaux mobiles 2000x lot d'extincteurs salle	3 054.00	5	3 054.00	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	lot d'extincteurs salle	306.02	10	306.02	0.00	0.00	0.00

24/10/2017	17 chaises Ardennes M2 + 18 grilles d'exposition	2 972.00	5	2 972.00	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	3 Extincteurs 5 et 2kg (Brassens)	228.48	1	228.48	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	1 remplit extincteur D'OXIDE DE CARBONE	107.44	1	107.44	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	1 extincteur 2007 6L eau + additif	48.72	1	48.72	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	Consignes et extincteurs	127.80	1	127.80	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	1 Autolaveuse Karcher	1 996.86	5	1 996.86	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	1 autolaveuse BD 55/40 C EP	2 300.00	5	2 300.00	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	1 extincteur salle Brassens	50.80	1	50.80	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	2 extincteurs salle Brassens	155.90	1	155.90	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	1Table 160x80 plateau gris clair piet/noir	205.05	1	205.05	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	achat extincteur/Salle brassens	50.80	1	50.80	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	achat extincteur/Salle brassens	197.90	1	197.90	0.00	0.00	0.00
Affectation							
19/09/2017	Salle Georges brassens	10 157.11	20	8 124.96	2 032.15	0.00	-2 032.15
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	8 198.70	20	3 822.67	4 376.03	0.00	-4 376.03
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	1 580.90	20	722.00	858.90	0.00	-858.90
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	119 568.22	20	43 669.00	75 899.22	0.00	-75 899.22
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	36 615.29	20	12 408.00	24 207.29	0.00	-24 207.29
19/09/2017	Travaux salle G.BRASSENS	207.22	20	104.00	103.22	0.00	-103.22
19/09/2017	Travaux salle G.Brasseens	1 061.50	20	477.00	584.60	0.00	-584.60
19/09/2017	Travaux Salle G.Brasseens	678.75	20	99.00	579.75	0.00	-579.75
19/09/2017	Travaux Salle G.Brasseens	2 285.46	20	114.00	2 171.46	0.00	-2 171.46
19/09/2017	Travaux Salle G.Brasseens	4 090.50	20	1 224.00	2 866.50	0.00	-2 866.50
19/09/2017	Salle Georges Brassens	1 390 751.07	50	500 668.75	890 082.32	0.00	-890 082.32
19/09/2017	Travaux Salle G.Brasseens	5 486.42	20	0.00	5 486.42	0.00	-5 486.42
19/09/2017	Travaux Salle G.Brasseens	22 384.20	50	7 609.03	14 775.17	0.00	-14 775.17
19/09/2017	Travaux Salle Georges Brassens	1 455.00	20	145.50	1 309.50	0.00	-1 309.50
10/10/2017	Travaux Salle G.Brasseens	76 397.00		0.00	76 397.00	0.00	-76 397.00
31/12/2017	Achat 1 extincteur EAU 2014/Salle Brassens	45.50	1	45.50	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		1 727 659.85					-1 106 089.69

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	156 647,03
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
IV - ANNEXES	IV	C1.1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017		

[1] Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Calendries : A, B or C.

3) Emplois budgétaires et décompte des dépenses pour l'activité des associations et l'activité des associations mutualistes et coopératives.

4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETP) : le décompte est proportionnel à la ville des agents, mesurée par leur quotité de travail.

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail / période d'activité dans l'année = $\frac{\text{Effectifs physiques} \times \text{qualité de temps de travail}}{\text{durée totale du travail}}$ = $\frac{\text{Effectifs physiques} \times \text{ETPT}}{\text{durée totale du travail}}$ = $\frac{\text{Effectifs physiques} \times \text{ETPT}}{80\%}$ (durée de travail = 80%)

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETP ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent tout

Présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

卷之三

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 29
 VOTES : Pour : 22
 Contre : 7
 Abstentions : 1

Présenté par le Maire et délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Saint-Rémy, le 20 mars 2018

Florence PLISSONNIER,
Maire,

Les membres du Conseil Municipal

PLISSONNIER Florence	Maire			
MÈRE Alain	1er Maire-Adjoint	BOULLY Cédric	Conseiller Municipal	
CHOINE Annick	2ème Maire-Adjointe	TAVERNIER Aline	Conseillère Municipale	
PETIT Michel	3ème Maire-Adjoint	LETORET Hélène	Conseillère Municipale	
GUINOT Sandra	4ème Maire-Adjointe	CHARENTUS Françoise	Conseillère Municipale	
MOINE Jean-Marie	5ème Maire-Adjoint	PINDOR Maxime	Conseiller Municipal	
VION Amélie	6ème Maire-Adjointe	THEULOT Gabriel	Conseiller Municipal	
VINCENT Jérôme	7ème Maire-Adjoint	LACHAUX Eliane	Conseillère Municipale	
KIM Joseph	Conseiller Municipal	REGNAULT Dominique	Conseillère Municipale	
PINSONNEAUX Bénédicte	Conseillère Municipale	BATHIARD Tristan	Conseiller Municipal	
CALMANO Edith	Conseillère Municipale	PALLUET Roland	Conseiller Municipal	
HERNANDEZ Michel	Conseiller Municipal	BOIREAU Marie-Christine	Conseillère Municipale	
FERREIRA-LEAL Christelle	Conseillère Municipale	HUDELEY Laurence	Conseillère Municipale	
CARITEY Adeline	Conseillère Municipale	BERNARD Didier	Conseiller Municipal	
MERCEY Frédéric	Conseiller Municipal	TALES Guy	Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture, le

, et de la publication le

A Saint-Rémy, le
Le Maire,

